

# VISEZ DROIT



Barreau de  
Montréal



## Besoin d'un avocat POUR Y VOIR CLAIR?



ProBono  
QUÉBEC



AADM



## Besoin d'un avocat ?

*Dans le but de favoriser une meilleure administration de la justice et d'en faciliter l'accès, le Barreau de Montréal, le Jeune Barreau de Montréal et Pro Bono Québec, en collaboration avec l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec, l'Association des avocats de la défense de Montréal, la Direction des services judiciaires de la Métropole et la cour municipale de Montréal, ont mis sur pied les services suivants à l'intention de la population montréalaise.*

### Service de référence

Ce service facilite la recherche d'aide en matière juridique en ce qu'il permet au citoyen d'entrer en contact avec un avocat qui exerce dans le domaine de droit visé par sa demande. Le tarif pour les 30 premières minutes de consultation avec l'avocat identifié par le Service est de 30 \$ (plus taxes si applicables). Advenant que des services juridiques additionnels soient requis, il appartient au client de s'entendre avec l'avocat, tant sur l'étendue du mandat que sur les honoraires à lui verser.

Par téléphone (lundi au vendredi, 9 h à 16 h) : **514 866-2490**

En ligne\* : [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)

Par courriel\* : [reference@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:reference@barreaudemontreal.qc.ca)

\* Le service se réserve le droit de refuser une demande faite par une personne qui a déjà consulté un avocat sur la question qui l'amène.

### Pro Bono Québec

Cet organisme à but non lucratif permet d'apporter une solution aux justiciables vulnérables ou à un groupe de citoyens incapables économiquement de faire valoir leurs droits.

Les demandes acceptées par un comité d'approbation se verront alors jumelées à un avocat bénévole.

Téléphone : **514 904-1076**

Courriel : [info@probonoquebec.ca](mailto:info@probonoquebec.ca)

Site Web : [www.probonoquebec.ca](http://www.probonoquebec.ca)

### Service de préparation à une audition

Ce service offert gratuitement vise à aider une personne à préparer sa cause et à se familiariser avec le déroulement d'une audition à la Division des petites créances, à la Régie du logement, à la Commission des relations du travail ou à la Cour d'appel du Québec.

Disponible uniquement sur rendez-vous et pour les parties ayant reçu un avis d'audition, les consultations ont lieu de 12 h à 14 h sur semaine près du Palais de Justice de Montréal.

Téléphone : **514 954-3487**

Courriel : [servicesprobono@ajbm.qc.ca](mailto:servicesprobono@ajbm.qc.ca)

Site Web : [www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca)

### Le Service d'information juridique *pro bono* à la cour municipale de la Ville de Montréal (SIJ)

Offert uniquement aux personnes qui y sont référées par la Cour, le SIJ vise à apporter une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la cour municipale de la Ville de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important (ex : délit de fuite au *Code de la sécurité routière* et les grands excès de vitesse).

La séance d'information avec l'avocat de garde, d'une durée maximale de 30 minutes, se limite à de l'information juridique de base lors de toute étape d'un dossier devant la cour suivant la comparution initiale.

Une personne ne peut avoir recours aux services du SIJ qu'une seule fois dans le cadre d'un même dossier de cour. Il faudra recourir à d'autres ressources, dont celles décrites dans ce feuillet, advenant que les services d'un avocat soient plus amplement requis.

Disponible sur référence de la Cour seulement

### Service d'avocats de garde (SAGE)

Offert uniquement aux personnes qui y sont référées par la Cour, le SAGE propose une aide ponctuelle aux justiciables qui ne sont pas représentés par un avocat. La séance d'information gratuite d'une durée maximale de 30 minutes porte sur l'information juridique de base en matière familiale.

Disponible sur référence de la Cour seulement

### Mandat à portée limitée

Offert à ceux dont les moyens financiers sont limités, qui ne sont pas admissibles à l'Aide juridique et qui souhaitent se représenter seul, le mandat à portée limitée permet de bénéficier des conseils d'un avocat dans les limites de leur budget et pour une partie du dossier seulement (réviser les documents déjà rédigés, préparer une requête, aider à remplir les formulaires accessoires, aider à préparer une cause ou représenter le client durant le procès).

Pour trouver un avocat disposé à offrir ce genre de services, il suffit de communiquer avec le Service de référence du Barreau de Montréal.

Par téléphone (lundi au vendredi, 9 h à 16 h) : **514 866-2490**

En ligne\* : [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)

Par courriel\* : [reference@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:reference@barreaudemontreal.qc.ca)

\* Le service se réserve le droit de refuser une demande faite par une personne qui a déjà consulté un avocat sur la question qui l'amène.

### Service d'aide à la préparation d'un dossier aux petites créances

Ce service permet au citoyen d'obtenir le nom d'un avocat qui peut l'assister dans son dossier, que ce soit dans la rédaction de la mise en demeure jusqu'à la préparation de l'audition à la Division des petites créances, selon un montant forfaitaire.

Par téléphone (lundi au vendredi, 9 h à 16 h) : **1 844 227-3781**

En ligne : [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)

# WISEZ DROIT



## Need a lawyer TO SEE THE LIGHT?



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

ProBono  
QUÉBEC

PROBONO QUÉBEC



AADM

Ministère  
de la Justice  
Québec



## Need a lawyer?

*With the goal of promoting the better administration of justice and easier access to it, the Bar of Montreal, the Young Bar of Montreal, and Pro Bono Québec, in collaboration with the Association des avocats et avocates en droit familial du Québec, the Association des avocats de la défense de Montréal, the Direction des services judiciaires de la Métropole and the municipal court of Montreal, has organized the following services for Montreal residents.*

### Referral Service

This service facilitates the search for legal help in that it allows citizens to get in touch with a lawyer who practices in the area concerned by the request. The price of the first 30-minute consultation with the lawyer identified by the Service is \$30 (plus taxes where applicable). If additional legal services are needed, the client will have to agree with the lawyer on their scope and the fees to be paid for them.

By telephone (Monday to Friday, from 9 A.M. to 4 P.M.): **514 866-2490**

Online\*: [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)

By e-mail\*: [reference@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:reference@barreaudemontreal.qc.ca)

\* The service reserves the right to refuse a request made by someone who has already consulted a lawyer on the same issue.

### Pro Bono Québec

This non-profit organization helps bring solutions to vulnerable individuals or group of persons economically unable to assert their rights.

Requests accepted by the selection committee will be referred to a pro bono lawyer.

Telephone: **514 904-1076**

E-mail: [info@probonoquebec.ca](mailto:info@probonoquebec.ca)

Web site: [www.probonoquebec.ca](http://www.probonoquebec.ca)

### Service in Preparation for a Hearing

This free service offers legal information to parties to prepare their case and become familiar with the conduct of a hearing at the Small Claims Court, at the Rental Board, at the Labour Relations Commission or at the Quebec Court of appeal.

Available only by appointment and for parties who have already received a notice of hearing, the consultations take place weekdays from noon to 2 P.M. near the Montreal Courthouse.

Telephone: **514 954-3487**

E-mail: [servicesprobono@ajbm.qc.ca](mailto:servicesprobono@ajbm.qc.ca)

Web site: [www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca)

### Pro Bono Legal Information Service at the Municipal Court of Montreal (LIS)

Offered only to those who have been referred by the Court, the LIS offers assistance to accused not represented by an attorney before the municipal court of Montreal in criminal and penal matters having significant legal consequences (i. e. failure to stop at the scene of an accident, excessive speeding offenses, pursuant the *Quebec Highway Safety Act*).

A briefing lasts a maximum of 30 minutes and is limited to legal information provided by the attorney who is on duty at any step of the file before the Court after the initial appearance.

A person is entitled to a maximum of one information session involving the same Court case. If the services of a lawyer are further required, other arrangements will have to be secured by the individual, as those fully described in this brochure.

Available on Court referral only

### Legal Duty Counsel Service (LDCS)

Offered only to those who have been referred by the Court, the LDCS provides one-time assistance to litigants who are not represented by a lawyer. The free information session focuses on basic legal information in family matters. The duration of the information session is limited to a maximum of 30 minute.

Available on Court referral only

### Limited Scope Services

Offered to those with limited financial means but not eligible for Legal Aid who wish to represent themselves, limited scope services offer access to a lawyer within the limits of their budget for one aspect of their case (review of documents already drafted, preparation of a motion, assistance in completing the appropriate forms, help in preparing a case or representation during the trial).

To find a lawyer willing to offer services of this kind, simply contact the Referral service of the Bar of Montreal.

By telephone (Monday to Friday, from 9 A.M. to 4 P.M.): **514 866-2490**

Online\*: [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)

By e-mail\*: [reference@barreaudemontreal.qc.ca](mailto:reference@barreaudemontreal.qc.ca)

\* The service reserves the right to refuse a request made by someone who has already consulted a lawyer on the same issue.

### Preparation Assistance Service for Small Claims Cases

With this service, citizens can obtain the name of a lawyer who could help them with their case, from drafting the formal notice to preparing for the hearing for a set amount in Small Claims Court.

By telephone (Monday to Friday, from 9 A.M. to 4 P.M.):

**1 844 227-3781**

Online: [www.jurisreference.ca](http://www.jurisreference.ca)